



Maître Lugdivine SANCHEZ

Avocat associée au sein de la SELARL JURISBELAIR

Avocat au barreau de Marseille

50, rue Breteuil - 13006 MARSEILLE

Tél : 04.91.92.10.25.

www.jurisbelair.com

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES SUR SAISIE IMMOBILIERE

UN LOCAL COMMERCIAL (lot n° 1)

**Situé à MARSEILLE (13002), 71 rue Château Joly
cadastré section 809 A 542 pour une contenance de 55 centiares.**

MISE A PRIX : 10 000 €

VISITE SUR PLACE LE LUNDI 5 OCTOBRE 2026 DE 11 H A 12 H

L'ADJUDICATION EST FIXEE

LE MERCREDI 14 OCTOBRE 2026 A 9 HEURES 30 du matin

par-devant le Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de Marseille,

25 rue Edouard Delanglade, Salle 8, 13006 MARSEILLE.

DESIGNATION DES BIENS MIS EN VENTE :

Dans un immeuble en copropriété dénommé « CHÂTEAU JOLY » sis 71, rue Château Joly à MARSEILLE (13002) cadastré section 809 A 542 :

LE LOT N° 1 : soit un local à usage commercial situé au rez-de-chaussée composé d'un magasin, d'un arrière-magasin comprenant une grande chambre et une petite chambre, représentant les 248/1000^e des parties communes spéciales de l'immeuble.

Le bien d'une surface loi Carrez de **40,27 m²** est inoccupé.

PROCEDURE :

La présente vente est poursuivie A LA REQUETE DE :

Le **Syndicat des copropriétaires de la copropriété 71 RUE CHATEAU JOLY 13002 MARSEILLE**, Syndicat des Copropriétaires dont le siège social est 71, rue Château Joly 13002 MARSEILLE, prise en la personne de son syndic en exercice, le cabinet **AUXITIME** dont le siège social est 2 boulevard Latil - 13008 MARSEILLE représenté par son représentant légal domicilié en cette qualité audit siège,

CREANCIER POURSUIVANT

Ayant pour avocat **Maître Lugdivine SANCHEZ** avocat associée au sein de la SELARL JURISBELAIR, postulant près le Tribunal Judiciaire de MARSEILLE, y demeu-

rant 50, rue Breteuil - 13006 MARSEILLE.

Etant précisé que les enchères ne sont recevables que si elles sont portées par un avocat inscrit au barreau de MARSEILLE muni d'un chèque de banque de 10 % de la mise à prix établi à l'ordre de Madame le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats du barreau de MARSEILLE ou d'une caution bancaire de même montant, sans que cette garantie puisse être inférieure à 3.000 €.

Pour de plus amples renseignements consulter le cahier des conditions de vente :

- Sur le site du **cabinet**

www.jurisbelair.com

- Au cabinet de **Maître Lugdivine SANCHEZ** avocat associée au sein de la **SELARL JURISBELAIR** 50, rue Breteuil - 13006 MARSEILLE Tél. : 04.91.92.10.25.

Tous les matins,

- Au Greffe du Tribunal Judiciaire de MARSEILLE, 25 Rue Edouard Delanglade - 13006 MARSEILLE à l'accueil du lundi au vendredi de 8 h à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30.

Fait à Marseille, le 26 août 2026

Signé Maître Lugdivine SANCHEZ
Avocat associé de la
SELARL JURISBELAIR